



13^e PRIX JEUNE CREATION et 7^e PRIX DU DEPARTEMENT AU MOULIN DES ARTS DE ST-REMY - 12200

2023 Appel à candidatures

L'Atelier Blanc est une association d'art contemporain qui se déploie dans 2 lieux en Aveyron, L'Atelier Blanc à Villefranche-de-Rouergue et le Moulin des arts à Saint-Rémy. Elle organise au Moulin des arts de St-Rémy la 13^e édition des prix consacrés à la jeune création, en partenariat avec le Département de l'Aveyron qui décernera le 7^e Prix du Département pour l'art contemporain. L'objectif est de découvrir, promouvoir et soutenir les talents émergents. Cet appel à candidatures est ouvert aux plasticiens âgés au plus de 33 ans. La sélection s'opère sur dossier de candidature avec proposition d'une œuvre à concourir aux choix de l'artiste.

Trois prix seront décernés indépendamment, selon des modalités spécifiques à chacun : un par le jury Jeune Création de l'Atelier Blanc, un par le public et un par le Département de l'Aveyron.

Les partenaires des Prix Jeune Création de l'Atelier Blanc et du Prix du Département pour l'art contemporain examineront toutes les candidatures valides reçues.

Pour cette opération, l'Atelier Blanc est en partenariat avec Le Département de l'Aveyron et reçoit le soutien de la DRAC et de la Région Occitanie, ainsi que le mécénat de E.Leclerc Villefranche-de-Rouergue.

LE MOULIN DES ARTS DE SAINT REMY

Page 1 sur 6



Espace d'Art Contemporain animé par l'Atelier Blanc

2 Place de l'Eglise, 12200 Saint-Rémy

06 26 84 59 87 / moulindesarts.sr@orange.fr / www.atelier-blanc.org



LES PRIX JEUNE CREATION DE L'ATELIER BLANC :

- **Le Prix Jeune Création du Jury**

Le lauréat du prix du jury se verra proposer une résidence de création libre, sans thème imposé, sur une durée de 4 semaines au Moulin des Arts de Saint-Rémy (12200) en 2024. Cette résidence comprend :

- l'accueil dans un appartement-atelier de 80 m² (frais de nourriture et déplacements sur le territoire à la charge de l'artiste),
- **300€** de prise en charge maximum sur justificatifs des frais de production
- **300€** de prise en charge maximum des frais de déplacement pour un aller-retour domicile -St-Rémy sur justificatifs,
- **1500€** net de bourse de création, payés sur facture produite par l'artiste.

Un contrat de résidence sera conclu entre l'Atelier Blanc et le lauréat.

- **Le Prix Jeune Création du Public**

Le prix du public doté de **500€** est désigné par vote des visiteurs *in situ* et en ligne pendant la présentation des œuvres à concourir au Moulin des arts de St-Rémy.

- **Sélection :**

Le jury Jeune Création de l'Atelier réunit des professionnels de l'art contemporain en Occitanie. Il sélectionne **cinq artistes** qui seront invités à présenter leur pièce à concourir du **14.10 au 19.11.2023** au Moulin des arts de St-Rémy. Le Prix Jeune Création et le Prix du Public seront décernés parmi ces 5 artistes à l'issue de la présentation des œuvres au Moulin des arts.

Le Prix Jeune Création est décerné par le jury après visite du Moulin des arts où les œuvres sont présentées. Le prix du public est décerné par vote des publics *in-situ* au Moulin des arts et via un formulaire en ligne accessible depuis le site internet de l'Atelier Blanc pendant la période de présentation des œuvres.

Le jury Jeune Création de l'Atelier Blanc est composé de :

Anne DEGUELLE, artiste plasticienne
Thomas DELAMARRE, directeur de la Maison des arts Georges et Claude Pompidou, Cajarc
Célie FALIÈRES, artiste plasticienne
Benoit GRECOURT (administrateur de l'Abbaye de Beaulieu en Rouergue CMN)
Emmanuelle HAMON, responsable des expositions, Musée les Abattoirs FRAC Occitanie Toulouse
Christophe HAZEMANN, directeur adjoint du Musée Soulages, Rodez
Antoine MARCHAND, directeur du Centre d'Art Le Lait, Albi
Pierrette VILLEMAGNE, présidente de l'Atelier Blanc
Martine ESTIVAL, vice-présidente de l'Atelier Blanc

• **Informations pour les 5 artistes invités à présenter leur œuvre au Moulin des arts de St-Rémy :**

- Votre œuvre est assurée par nos soins durant toute l'exposition et son transport.
- **Un forfait de 200 euros de droits de monstration** est accordé à chacun des 5 artistes invités à présenter leur œuvre.
- Votre présence est souhaitée à St-Rémy pour l'installation de votre œuvre au Moulin des arts et la soirée d'ouverture du concours, les 12 et 13 octobre 2023 (logement et repas pris en charge)
- Les frais de déplacement **et le** transport d'œuvre aller-retour, sont pris en charge sur justificatifs **à hauteur de 200 euros maximum (forfait non dépassable) par artiste.**
- Nous conditionnons la participation au Prix jeune création à la cession à titre gratuit des droits pour la reproduction de votre œuvre sur tous nos supports de communication papier et numériques, destinés à valoriser et faire connaître ce prix avant et pendant la durée du concours du 14.10 au 19.11.2023. Un contrat de cession de droit sera conclu avec les artistes retenus.
- Une fiche technique du lieu d'exposition peut vous être communiquée. La scénographie sera assurée par l'Atelier Blanc.



LE PRIX DU DEPARTEMENT POUR L'ART CONTEMPORAIN :

Le Département de l'Aveyron met en œuvre une politique de partenariat avec des pôles culturels. Il souhaite ainsi soutenir des structures professionnelles qui ont un lieu dédié, proposent une programmation culturelle de qualité et développent des actions artistiques sur un territoire élargi. C'est à ce titre que ce Prix du Département pour l'art contemporain a été créé, en partenariat avec l'Atelier Blanc.

Ce prix a pour objectif d'offrir à un(e) jeune artiste, choisi(e) par le Département, à la vue de sa création et de son projet de résidence proposé au Moulin des arts de Saint-Rémy, l'opportunité de travailler à la réalisation d'une œuvre artistique à partir du patrimoine matériel et/ou immatériel du Département.

Il est attendu de l'artiste sélectionné (réalisation en 2024) :

- de créer une (des) œuvre(s) plastiques en relation avec le patrimoine matériel et/ou immatériel, voire archéologique du département de l'Aveyron ;
- d'être présent dans le territoire à l'occasion de temps de résidences et de rencontres avec ses habitants (durant 6 à 8 semaines) ;
- de présenter le résultat de la création à l'occasion d'une restitution publique (exposition, projection en public...) ;
- de sensibiliser à l'art les élèves du territoire local du territoire de l'Ouest Aveyron lors d'ateliers de pratique artistique.

Le budget de 6000€ alloué au Prix du Département pour l'art contemporain pour la 7^e édition (réalisation en 2024) comprend :

- les coûts de réalisation des œuvres : honoraires, matériaux...
- les frais de résidence de l'artiste au Moulin des Arts de St-Rémy (per diem, hébergement, transport...) ;
- les frais de présentation de l'œuvre : scénographie de l'espace d'exposition, communication, vernissage.

Les frais de médiation pour les publics scolaires (honoraires, déplacements et matériel) sont pris en charge en supplément des 6000 € à raison de 60€/heure d'intervention et de 0,50€ par km.

• **Sélection :**

Le Prix du Département pour l'art contemporain est décerné indépendamment par le Département parmi l'ensemble des candidatures valides reçues.

Après l'étude des candidatures par les services de la Direction de la culture des arts et des musées un jury associant 3 élus de la Commission culture du Département établit une proposition soumise à l'approbation des élus du Département.



CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX PRIX JEUNE CREATION ET PRIX DU DEPARTEMENT :

- Être âgé de 33 ans au plus au cours de l'année 2023, donc être né après le 01/01/1990.
- Travaux tous supports acceptés, **sauf œuvre monumentale et poids excessif**, hauteur de 260 cm maximum liée aux espaces d'exposition. L'œuvre ne doit pas forcément être une pièce unique, des séries peuvent être proposées. *Merci de nous contacter pour toute question sur les espaces et capacités d'accueil des œuvres. Une fiche technique avec plans du Moulin des arts peut vous être adressée.*
- Témoigner d'une démarche professionnelle dans le domaine des arts visuels et de l'art contemporain (étudiants acceptés uniquement en fin de cursus, titulaires du DNSEP ou équivalent)
- Permis obligatoire et véhicule nécessaire pour assurer les déplacements sur le territoire

IMPORTANT :

Vous pouvez déposer votre candidature, au choix, pour les Prix Jeune Création de l'Atelier Blanc, pour le Prix du Département pour l'art contemporain ou pour l'ensemble de ces prix. Les lauréats du Prix Jeune Création du jury de l'Atelier Blanc et du Prix du Département seront obligatoirement deux artistes distincts, ces prix n'étant pas cumulables.

Si vous avez déjà candidaté à une précédente édition du Prix Jeune Création et Prix du Département de l'Aveyron, il est impératif que vous présentiez cette année une nouvelle œuvre à concourir. Tout dossier concourant avec une œuvre déjà présentée pourra être écarté.

CALENDRIER :

- **15/05/2023** : publication de l'appel à candidatures.
- **12/06/2023 à 23h59** : date limite de réception des candidatures en ligne.
- **Juillet 2023** : réunions du jury de l'Atelier Blanc et du jury du Département pour examen des candidatures valides ; sélection des 5 artistes invités à présenter leur œuvre au Moulin des arts pour les Prix Jeune Création de l'Atelier Blanc et sélection du lauréat du Prix du Département pour l'art contemporain.
- **Du 14.10 au 19.11.2023** : présentation au Moulin des arts de St-Rémy des œuvres retenues par le Jury Jeune Création de l'Atelier Blanc. Les Prix Jeune Création du



Jury et du public seront remis à l'issue de cette présentation.

- **2024** : accueil en résidence au Moulin des arts de St-Rémy des lauréats du Prix Jeune Création du Jury et du Prix du Département pour l'art contemporain (périodes différentes à définir avec chacun des lauréats).

ELEMENTS DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

VOTRE DOSSIER DOIT NOUS PARVENIR UNIQUEMENT EN LIGNE

Remplir tous les champs du formulaire en ligne <https://forms.gle/eRMu8vKEvkz4J5v76>

ET joindre vos 4 fichiers via un lien de téléchargement 10 MO max, par ex. site **wetransfer.com**

+ Le dossier de candidature (fichier word à télécharger sur le site www.atelier-blanc.org) à remplir et à joindre sous format PDF

+ Une présentation de l'artiste + CV à joindre sous format PDF

+ Un visuel de la pièce proposée aux concours par l'artiste, à joindre sous format JPEG, PNG, PDF ou vidéo MP4

+ Un book sur l'ensemble des travaux incluant un texte explicatif de la démarche artistique à joindre sous format PDF

Pour nous aider, merci de nommer vos fichiers comme suit :

1. *NOM_PRENOM_CANDIDATURE_2023*
2. *NOM_PRENOM_CV_2023*
3. *NOM_PRENOM_OEUVRE_2023*
4. *NOM_PRENOM_BOOK_2023*

Seuls les dossiers complets respectant les conditions de participation et retournés avant la date de clôture seront pris en compte.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre :

A L'ATELIER BLANC :

Kathel Houzé, chargée de coordination générale

Tél : 06 26 84 59 87

Mail : moulindesarts.sr@orange.fr

AU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON, Direction de la culture, des arts et des musées
Pôle des solidarités des territoires :

Sonia Reynès, chargée de mission, expertise ingénierie arts visuels

Tél : 05 65 73 80 60

Mail : sonia.reynes@aveyron.fr

LE MOULIN DES ARTS DE SAINT REMY

Page 6 sur 6



Espace d'Art Contemporain animé par l'Atelier Blanc

2 Place de l'Eglise, 12200 Saint-Rémy

06 26 84 59 87 / moulindesarts.sr@orange.fr / www.atelier-blanc.org

